



destinations

Développement de stratégies pour un tourisme durable
dans les nations méditerranéennes

Rapport

de la Conférence internationale
sur le tourisme durable dans les zones
côtières méditerranéennes

(Casablanca, les 24 et 25 novembre 2009)

Conférence internationale sur le tourisme durable dans les zones côtières méditerranéennes

(Casablanca, les 24 et 25 novembre 2009)

Contexte

1. La "Conférence internationale sur le tourisme durable dans les zones côtières méditerranéennes" a été organisée dans le cadre du projet "Destinations" cofinancé par le programme LIFE - Pays Tiers de la Commission Européenne et mis en œuvre par le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du PNUE/PAM et ses partenaires: le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) - Algérie, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Environnement (SEEE/DE) - Maroc, l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) - Tunisie et l'Office méditerranéen du WWF - Rome.

2. L'objectif majeur de la conférence était de présenter aux différents acteurs méditerranéens agissant dans le secteur du tourisme les résultats du projet "Destinations", notamment les orientations stratégiques pour un tourisme durable dans les zones du projet dans les trois pays participants et les "Lignes directrices pour des investissements touristiques durables" proposées par le WWF.

3. Par ailleurs, cette conférence était une occasion pour présenter les initiatives menées par d'autres organismes internationaux en matière de tourisme durable et réfléchir comment les généraliser à travers le bassin méditerranéen.

Participation et programme

4. Organisée par le CAR/PAP et le partenaire marocain - SEEE/DE, la conférence s'est tenue à l'hôtel "Novotel" à Casablanca, les 24 et 25 novembre 2009. Y ont pris part des représentants de onze pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Chypre, Egypte, France, Liban, Maroc, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie) et de plusieurs institutions internationales (PNUE-DTIE, CAR/PB, BEI).

5. La liste complète des participants figure en annexe I alors que le programme de la conférence est donné en annexe II.

Déroulement des travaux

· Session d'ouverture

6. La conférence a été ouverte par M. Abdelhay Zérouali, Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques au SEEE/DE, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné l'importance de cette conférence qui vient boucler un travail de trois ans qui s'est déroulé en parallèle dans trois pays participant au projet "Destinations". Après avoir remercié tous ceux qui ont contribué aux résultats de ce projet, il a déclaré la conférence ouverte. L'allocution de M. Zérouali est reproduite dans l'annexe III de ce rapport.

7. M. Marko Prem, Directeur intérimaire du CAR/PAP, a pris la parole pour saluer les participants au nom de la coordination du projet. Il a exprimé ses vifs remerciements à tous les partenaires pour leur collaboration et leur contribution à la réussite du projet "Destinations" qui a abouti à des résultats de très bonne qualité. Après avoir remercié le partenaire marocain pour l'organisation de la conférence, il en a énoncé les objectifs et présenté le programme. Enfin, il a proposé que la présidence de la première session de travail soit assurée par M. Larbi Sbai,

représentant du Ministère marocain de la Pêche et collaborateur du CAR/PAP et du PAM de longue date.

8. Les participants ayant accepté cette proposition à l'unanimité, M. Sbai a assumé la présidence et a annoncé les trois premières interventions qui ont servi d'introduction à la présentation des résultats du projet "Destinations".

• *Session d'introduction*

9. La première des interventions d'introduction, faite par M. Prem, a porté sur le Protocole méditerranéen relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), signée en 2008 par 15 Parties contractantes à la Convention de Barcelone et récemment ratifiée par deux d'entre elles - la Slovénie et la France. Après une brève présentation du cadre juridique et de la structure du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), il a rappelé les moments cruciaux de son évolution depuis l'adoption de la Convention de Barcelone en 1976. Il a ensuite passé en revue le processus de préparation et de négociation du Protocole GIZC pour présenter plus en détail sa structure et le contenu de ses différents chapitres. Il a terminé son exposé en soulignant que le Protocole est le produit de la volonté de tous les pays méditerranéens de créer un cadre juridique plus cohérent, qui leur permettra de faire face aux pressions que subissent leurs zones côtières, telles que l'urbanisation et le phénomène de littoralisation, la croissance démographique, la concentration de l'activité touristique et bien d'autres. Par ailleurs, une fois entré en vigueur, le Protocole permettra aux pays de renforcer leurs initiatives en matière d'application de l'approche écosystémique, d'application d'outils émergents tels que la planification de l'espace marin et d'adaptation au changement climatique, comme cela a été préconisé par la Déclaration de Marrakech adoptée à l'occasion de la Seizième conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Marrakech, 3-5 novembre 2009).

10. Le deuxième exposé introductif, celui de M. Alessio Satta, Directeur général du Conservatoire du littoral sarde, a porté sur les tendances en matière de tourisme aux échelles mondiale et méditerranéenne. La Méditerranée est la première destination touristique au monde, a-t-il dit, qui attire 30% des arrivées touristiques mondiales et perçoit 25% des recettes du tourisme international. En 2008, quelques 232 millions de touristes internationaux ont visité la Méditerranée et il est estimé que ce chiffre pourrait atteindre entre 440 et 665 millions en 2025. A présent, trois quarts du tourisme méditerranéen sont concentrés dans quatre pays membres de l'UE (France, Espagne, Italie et Grèce) mais plusieurs destinations émergentes risquent d'être confrontées à une forte pression touristique (tels que Chypre, la Turquie, le Maroc ou la Tunisie). La croissance du tourisme et la pression qu'il génère devront à la fois être gérées dans l'espace (pression sur certaines zones) et dans le temps (saisonnalité). Autrement dit, des pratiques plus durables en matière de tourisme devront être envisagées dans les politiques et les stratégies nationales de tourisme pour le rendre plus durable et pour répondre aux nouveaux défis tels que le changement climatique ou la crise économique globale.

11. La troisième intervention dans cette session a été faite par Mme Zeljka Skaricic, Administrateur principal de programmes au CAR/PAP. Elle a parlé de l'ampleur de l'activité touristique dans les zones côtières méditerranéennes, de son importance pour les économies nationales et le bien-être des populations locales, ainsi que de ses impacts négatifs sur le milieu naturel et social. Elle a insisté sur la nécessité d'une planification stratégique qui assurera un développement rationnel et non pas une simple croissance du tourisme. Cette planification stratégique doit reposer sur l'évaluation de la capacité d'accueil du milieu récepteur et doit tenir compte d'un cocktail de stratégies venant des autres secteurs tels que l'eau, l'agriculture, la pêche, les transports, la gestion des déchets, etc. A la fin de son exposé, Mme Skaricic a rappelé les objectifs du projet "Destinations", sa structure, les activités réalisées et les résultats obtenus au cours des trois ans de sa mise en œuvre.

· *Présentation des résultats du projet "Destinations"*

12. Les résultats de la composante algérienne du projet ont été présentés par le consultant national, M. Samir Grimes. L'exposé de la stratégie de développement du tourisme durable dans la zone du projet en Algérie a été articulé autour des éléments suivants : a) rappel des principales caractéristiques de la zone "Destinations" ainsi que des pressions et des menaces qui s'exercent sur la zone côtière; b) cadrage de la philosophie du projet, notamment sur la compréhension de la démarche GIZC et du contexte de conciliation entre les dimensions environnementale, économique et sociales (dans le cas présent la dimension économique est rapportée au tourisme).

En plus d'être une politique pour l'environnement, il a été rappelé les objectifs visés par la GIZC en ce qui concerne le maintien des écosystèmes naturels, la promotion du bien-être social et économique dans les zones côtières ainsi que le caractère dynamique du processus, son interdisciplinarité et son interactivité. La communication a également situé l'intérêt de l'approche par les capacités de charge pour une meilleure planification. Cet intérêt réside aussi dans le caractère innovant de l'approche qui apporte des éléments quantitatifs indispensables à une stratégie partagée, équilibrée et durable. Les objectifs stratégiques assignés à ladite stratégie sont :

- Maîtriser l'urbanisation dans la bande littorale,
- Encourager un style urbanistique et architectural conforme aux traditions locales,
- Préserver le patrimoine naturel et mettre en valeur les écosystèmes remarquables,
- Favoriser un développement respectueux des communautés locales,
- Développer un tourisme intégré, durable et diversifié,
- Améliorer les capacités et l'offre touristique globale à travers la remise à niveau des établissements touristiques,
- Améliorer la performance environnementale des structures touristiques,
- Renforcer la coordination entre acteurs et encourager les institutions à intégrer le tourisme dans le cadre de GIZC,
- Mettre en œuvre le plan d'action national pour AMPC.

Une présentation synthétique des principaux indicateurs de suivi et de calcul des scénarios de développement du tourisme a été faite. Il a été, à cet effet, exposé un jeu d'indicateurs relatifs aux problématiques de l'urbanisation et des écosystèmes côtiers. Ce choix a été opéré de façon à ce que la présentation soit pédagogique et pour éviter de rediscuter de tous les indicateurs retenus et calculés pour les besoins de la stratégie proposée.

L'exposé a également porté sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre effective de la stratégie de développement durable du tourisme, notamment les questions : (i) La stratégie est-elle adaptée au contexte local ? (ii) La stratégie est-elle partagée par les acteurs pertinents ? (iii) Quel soutien des autorités locales est nécessaire pour réaliser le plan d'action ? Et quels rôles pour les acteurs pertinents ? (iv) Comment le plan d'action stratégique sera-t-il communiqué au grand public ? (v) Comment évaluer et suivre la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme durable ?

La communication de l'Algérie a été conclue sur la nécessité de coordonner un faisceau de réponses simultanées, planifiées et hiérarchisées, avec une réponse dynamique et évolutive qui tient compte des capacités actuelles et celles planifiées pour le futur.

13. Le consultant national tunisien, M. Sami Ben Hadj, a présenté les résultats de la composante tunisienne du projet. Son exposé a permis de présenter le déroulement des différentes phases du projet dans la région du Cap Bon, qui est une destination majeure en Tunisie et en Méditerranée - le gouvernorat de Nabeul caracole en tête avec plus du quart des totaux nationaux avec près de 8 millions de nuitées enregistrées dans les 160 établissements et les 50.000 lits qu'ils abritent. Malgré des attraits multiples aux plans naturel, historique et culturel, l'activité touristique reste cantonnée dans la conurbation Nabeul-Hammamet et

s'appuie essentiellement sur l'hébergement et le balnéaire qui ne permet une activité suffisante que durant quatre mois de l'année, ignorant perceptiblement l'arrière-pays et ses terroirs. D'autre part, c'est un tourisme en cocon qui s'y développe, sans grands liens avec l'identité de la région.

Sur la base d'un diagnostic détaillé et s'appuyant sur des indicateurs pertinents, des scénarios prospectifs ont pu être appréhendés, démontrant, concernant des scénarios intensif et tendanciel, les risques sociaux et environnementaux encourus par la zone à moyen terme et un faible niveau de durabilité. A contrario, le scénario de développement d'un tourisme durable retenu pour la région du Cap Bon, et sur la base duquel a été développée une stratégie concertée avec les multiples acteurs notamment locaux, permet d'espérer une atténuation sensible de ces effets en :

- réduisant les impacts sur les espaces naturels et les ressources naturelles, notamment en renforçant les pratiques de gestion patrimoniale des sites sensibles ;
- initiant un processus de valorisation durable des valeurs patrimoniales du Cap Bon (patrimoine éco-biologique, historico-archéologique et culturel), incluant une démarche collective et volontariste impliquant les différents départements au niveau central et local, le secteur privé, le secteur associatif et les collectivités locales ;
- facilitant l'ouverture des structures touristiques existantes sur leur environnement et en les sensibilisant à des pratiques minimisant le gaspillage des ressources naturelles ;
- initiant une gouvernance collective et ouverte du secteur touristique dans la région du Cap Bon, en vue de réduire les disparités existantes tant au plan géographique qu'au plan du bénéfice des retombées économiques des différentes populations du Gouvernorat.

La dernière phase du projet, à vocation démonstrative, a été consacrée à l'initiation d'un processus de labellisation environnementale dédiée à deux unités hôtelières de la région, notamment l'hôtel "Africa Jade Thalasso" à Korba et "Magic Life Africana" à Hammamet.

14. La session de l'après-midi a été présidée par M. Nabil El Mokhtar, membre de l'équipe de coordination du projet "Destinations" en Tunisie.

15. L'exposé relatif à la partie marocaine, fait par les consultants nationaux, MM. Mohamed Menioui et Nasser-Eddine Zine, a comporté deux volets essentiels :

- Le premier correspond au déroulement du projet "Destinations" à l'échelle marocaine et relate les différentes phases de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce projet, depuis sa signature jusqu'à sa clôture, en passant par les phases cruciales du diagnostic, du choix et de l'analyse environnementale de la structure pilote, de l'élaboration participative de la stratégie... ;
- Le second correspond aux principaux éléments de la stratégie marocaine pour le développement d'un tourisme durable dans la destination, à savoir : l'approche qui a été adoptée pour l'élaboration de cette stratégie et qui était participative et concertée à 100% ; et les différentes composantes de cette stratégie qui est fondée sur trois scénarii différents : a) Développement intensif; b) Conservation du patrimoine naturel; et c) Conservation de l'identité locale. Il a été expliqué que, étant donné que ces trois orientations, qui ne se suffisent pas à elles mêmes en tant que scénarii stratégiques, correspondent aux trois principaux axes de la notion de "développement durable", la stratégie marocaine a été modelée pour englober ces scénarii et en constituer un seul et même scénario optimal.

En guise de conclusion, il a été également exposé l'ensemble des produits élaborés dans le cadre de ce projet et qui correspondent à 19 documents, entre documents de base, rapports d'avancement et rapports d'ateliers.

16. Ces présentations ainsi que les présentations faites au sein des sessions qui ont suivi sont disponibles sur le site web du projet (www.project-destinations.org).

• *Questions et discussion*

17. Dans la discussion qui a suivi, les participants se sont félicités des résultats présentés du projet qui a suivi une approche intégrée, participative et partagée par tous les acteurs concernés. Des précisions ont été demandées concernant la méthode des scénarios et la prise en compte, par les stratégies, de certains éléments tels que l'eau et la sismicité. Un participant a tenu à souligner que le tourisme ne doit pas être accusé de tous les impacts négatifs sur les zones côtières et qu'il faut aussi prendre en compte les impacts sur le tourisme.

18. Il a été précisé que tous ces aspects ont été pris en compte lors de l'élaboration des stratégies mais que certains, tels la sismicité, devront être approfondis dans le cadre des travaux qui vont s'ensuivre au projet "Destinations", en fonction de la disponibilité des cartes et autres données indispensables.

19. Plusieurs participants ont pris la parole pour soutenir les activités liées à la reformulation du projet de Souani dans la zone du projet marocaine en vue d'en faire un projet durable des points de vue environnemental, socioculturel et économique. Ils ont insisté sur la nécessité de développer une batterie d'activités et non pas une monoactivité touristique. L'exemple de la pêche a été cité et différents modèles d'intégration des pêcheurs dans les activités touristiques ont été suggérés.

• *Promotion de l'écolabel européen dans le projet "Destinations"*

20. Les directeurs des structures hôtelières qui ont été sélectionnées pour la préparation du dossier pour l'obtention de l'écolabel européen ont brièvement présenté les structures qu'ils gèrent. Ce sont notamment : le complexe touristique de la Corne d'Or à Tipasa (Algérie), l'hôtel "Mohammed V" à Al Hocéma (Maroc) et l'hôtel "Africa Jade Thalasso" à Korba (Tunisie).

21. Chaque présentation a été suivie par la signature de la politique environnementale à mettre en œuvre dans les années à venir en vue de remplir les conditions requises pour l'éco-labelisation. Ces politiques environnementales sont reproduites dans l'annexe IV du présent rapport.

• *Présentation des Lignes directrices pour les investissements touristiques durables*

22. Les "Lignes directrices pour des investissements touristiques durables", qui sont le résultat de la tâche 2 du projet "Destinations", ont été présentées par Mme Vanessa Perez-Cirera, Coordonnateur des stratégies globales au WWF. La région méditerranéenne, a-t-elle dit, est convoitée par des programmes d'investissement touristique très ambitieux. La région connaît des problèmes sociaux sérieux tels que la pauvreté et le chômage, et le tourisme peut donner une impulsion importante aux économies nationales (balance des paiements, création d'emplois et effet d'entraînement sur les autres marchés). Toutefois, un tourisme côtier mal ou non planifié peut avoir des implications négatives aussi bien sur le fonctionnement de l'écosystème côtier et marin et que sur la culture locale, affectant ainsi la compétitivité de la destination à court, moyen et long termes. Mme Perez-Cirera a continué son exposé en citant certains des plus importants constats du projet, notamment une polarisation accrue du rôle des acteurs dans le processus d'investissement, accompagnée par la compétition des pays pour les investissements avec, comme critères prédominants, la libéralisation, le prix de l'immobilier et la réduction d'impôts, tout ceci augmentant la nécessité d'une réglementation rigoureuse et intelligente. Le dumping fiscal commence à être un problème sérieux dans la région et il risque d'être particulièrement dangereux pour les pays avec des budgets limités. Par ailleurs, il ne faut pas oublier le fait que le nombre de bailleurs de fonds est en diminution constante, que leur horizon de planification est souvent élargi et qu'ils sont de plus en plus prêts à adopter les principes de durabilité. Certaines des plus importantes recommandations pour un tourisme

durable dans la région méditerranéennes se résumant comme suit : (i) un zonage adéquat, avec la délimitation des zones côtières vulnérables comme un des aspects cruciaux de la conservation des aires côtières et marines ; (ii) le développement d'un produit de niche et la promotion des produits qui auront des effets d'entraînement positifs et claires (tourisme versus résidences secondaires) ; (iii) la planification des investissements (besoins, circulation et taux de retour estimés à moyen et court terme) ; (iv) la disponibilité des ressources pour un suivi et une évaluation adéquats ; (v) la propriété étatique sur les zones côtières à réaliser au travers des régimes fonciers susceptibles de faciliter l'imposition des conditions sociales et environnementales adéquates en relation avec les investissements.

• *Questions et discussion*

23. Plusieurs participants se sont félicités de la qualité des lignes directrices présentées. Les débats ont été centrés sur les points suivants :

- Aussi bien les investisseurs que les décideurs, universitaires, etc. ont besoin de ce type de documents qui offrent des méthodes innovantes ;
- La question de replicabilité de cette expérience du WWF dans d'autres régions et sous-régions du monde a été soulevée, sachant que la Méditerranée et les Caraïbes sont considérées des "points chauds" ;
- L'importance de la sensibilisation au niveau local a été soulignée, pour que la population puisse participer de manière informée à la prise des décisions concernant le développement touristique proposé ;
- Pour certains participants, la dépendance de nouvelles technologies (telles que le photovoltaïque) peut poser problème dans les pays du Sud méditerranéen, alors que d'autres ont considéré que ces pays sont dans une position favorable, étant un gisement d'énergies alternatives. Ce qu'il faut c'est un transfert de technologie approprié Nord-Sud et Sud-Sud, accompagné d'un savoir-faire ;
- La nécessité a été soulignée d'accompagner le discours environnemental par le discours économique, par exemple en estimant la valeur des services de l'environnement et le coût de la dégradation de l'environnement ;
- Il faut capitaliser de l'expérience "Destinations" pour continuer à travailler tout seuls, créer un réseau, pérenniser. Dans ce contexte, le Ministère du Tourisme marocain a fait part de la création d'un réseau d'opérateurs et de scientifiques, et a invité les experts du projet "Destinations" à en devenir membres.

24. M. Campbell Thomson, représentant de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), a complété le débat en expliquant la démarche à suivre pour obtenir un financement de son institution qui cible en premier lieu les grands projets de développement ayant une forte composante environnement - durabilité. Ces projets peuvent concerner le développement urbain, l'infrastructure urbaine, le tourisme... Dans le domaine du tourisme, tous les grands projets à l'exception des casinos sont éligibles. Il a tenu à préciser que dans le cas de la BEI il ne s'agit pas de subventions mais de financements à long terme. Une assistance technique est disponible pour la préparation des projets et les décisions de financement sont prises cas par cas, en fonction de la durabilité environnementale et sociale et de la viabilité économique des projets.

• *Présentation des autres initiatives en matière de tourisme durable en zone côtière*

25. La présidence de cette session a été assurée par M. Fouad El Hadj, coordonnateur national du projet "Destinations" en Algérie.

26. Mme Maria Snoussi, Coordinatrice nationale du projet PAC (Programme d'Aménagement Côtier) du Rif central au Maroc, a pris la parole pour parler des synergies qui existent entre le projet qu'elle coordonne et le projet "Destinations". Après un bref historique du projet PAC, elle a passé en revue la zone qui en fait l'objet, ses objectifs et sa structure de gestion. L'organigramme des activités du projet qu'elle a présenté a montré que le projet

"Destinations" fournit des intrants importants à l'activité fédératrice du projet PAC, qui est la gestion intégrée et le développement durable de la zone côtière du Rif central. Pour montrer comment l'approche participative, qui est au cœur de la démarche de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), a été mise en application dans le cadre du projet PAC, elle a présenté plus en détail une des deux actions pilotes menées à titre de démonstration, celle de la commune littorale de Jebha dans la province de Chefchaouen, qui a démarré par un diagnostic basé sur l'analyse AFOM pour aboutir, à travers la définition des objectifs stratégiques partagés par tous les acteurs concernés, à la proposition de fiches de projets concrets à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. L'autre action pilote, centrée sur le cas de Souani dans la province d'Al Hoceima a été présentée dans la session précédente, consacrée aux résultats du projet "Destinations".

27. Mme Andrea Bacher, représentant la Division Tourisme-Industrie-Environnement du PNUE, a présenté les initiatives du Groupe de travail sur le développement du tourisme durable (appelé aussi le Groupe de travail de Marrakech) qui travaille sur plusieurs projets de tourisme durable dans les zones côtières et qui est en train de se transformer en un nouveau partenariat. Elle a passé en revue les résultats de la mise en œuvre du programme du Groupe de travail au cours de trois ans, comprenant quelques 40 projets et une batterie d'outils, de méthodologies et de publications. Bon nombre de ces projets ont été initiés avec l'appui du PNUE ou sous sa tutelle. Mme Bacher a détaillé deux de ces projets. Le premier, intitulé "Réseau d'investissements et de financements durables dans le tourisme" (SIFT Network), aura pour résultat majeur des standards communément convenus et volontaristes pour le renforcement de la durabilité des investissements touristiques. Elle a souligné l'importance des investissements durables dans les zones côtières qui sont à l'heure actuelle les plus convoitées par les investisseurs et les constructions en relation avec le tourisme. Par ailleurs, a-t-elle continué, il est vrai que l'industrie touristique est celle qui forme la demande grâce au marketing et à ses tactiques d'investissement, mais le choix final est celui des consommateurs (touristes). De ce fait, un des objectifs du Programme Tourisme et Environnement du PNUE est "d'encourager la demande en produits et services touristiques durables", par exemple au travers de l'initiative de "Passeport vert", une initiative conjointe du PNUE et du Groupe de travail de Marrakech qui donne des conseils "verts" aux touristes internationaux dont le nombre est en constante augmentation. En concluant son exposé, elle a énoncé les mesures prises pour transformer le Groupe de travail en partenariat, ce qui a été rendu possible grâce aux résultats atteints par le Groupe de travail lui-même. Ce partenariat aura le potentiel nécessaire pour changer la façon dont le tourisme se fait dans le monde entier, à toutes les échelles, par les consommateurs, les entreprises et les gouvernements qui planifient et réglementent les destinations. On s'attend à ce que ce nouveau partenariat devienne un élément crucial du Programme-cadre de la Division de la Consommation et de la Production Durables à l'horizon de 10 ans, qui sera élaboré et officiellement lancé lors des 18^{ème} et 19^{ème} sessions de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable.

28. Mme Elisabeth Coudert, chargée de mission au Centre d'Activités Régionales pour le Plan Bleu (CAR/PB), a présenté les activités de son organisation en matière de tourisme. Elle a d'abord passé en revue les travaux sur la mise à l'essai et la révision des indicateurs de suivi de la SMDD, et sur les cadrages régionaux concernant le transport aérien et le tourisme en Méditerranée et les croisières et plaisances en Méditerranée. Elle a ensuite présenté plus en détail le travail récemment amorcé sur le profil de durabilité des destinations touristiques méditerranéennes, un outil développée avec l'Université d'Egée pour : a) mesurer l'activité du tourisme ; b) créer une chaîne de causalité entre l'activité touristique, ses résultats globaux et sa performance *per capita*, son impact sur la destination et les mesures politiques appropriées ; c) relier les buts économiques, sociaux et environnementaux de la durabilité avec l'activité touristique ; d) évaluer la performance et l'impact du tourisme ; e) planifier et suivre le tourisme durable. Mme Coudert a terminé son exposé en détaillant la structure et le calendrier de ce projet qui va se dérouler en cinq phases (Choix et description de la destination ; Le tourisme comme force motrice dans la destination ; Résultats et performance socio-économiques et environnementaux du tourisme dans la destination ; Impact du tourisme sur l'état de durabilité de la destination ; Mesures politiques) pour aboutir à un bilan des profils de durabilité des

destinations en termes d'images à promouvoir, basées sur le patrimoine, la culture et l'environnement.

29. En l'absence du représentant du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP) du PAM, qui a été au dernier moment empêché d'assister à la conférence pour des raisons de santé, Mme Minerva Andrea, représentante du Liban, a présenté les lignes directrices pour une bonne gestion des structures hôtelières, préparées dans le cadre d'un projet cofinancé par la CE dans son pays.

· *Débat général: Comment pérenniser les résultats du projet?*

30. Les interventions faites par les participants dans un débat riche et animé se résument comme suit :

- Il est nécessaire que le nouveau partenariat présenté par le PNUE soit centré sur les stratégies et non seulement sur l'échange d'expériences. L'autre initiative présentée par le PNUE, le réseau SIFT, doit devenir une opportunité pour rechercher des raccourcis pour résoudre les problèmes dans le domaine du tourisme.
- La responsabilité des Etats vers la durabilité a été soulignée, et non seulement des hôtels et des entreprises touristiques. Les Etats doivent appuyer les initiatives du type "Destinations" ainsi que toutes les autres initiatives visant à un tourisme durable.
- Il convient d'inviter les ministères de l'environnement à demander aux hôtels d'adopter les normes de respect de l'environnement. Il faut qu'ils exigent un écolabel.
- La sensibilisation est importante à tous les niveaux et est le meilleur gage du changement.
- Les banques pourraient modérer leurs intérêts lorsqu'il y a des initiatives de durabilité et environnementales.
- Les critères de durabilité environnementale ne sont pas connus par tout le monde. Une sensibilisation et une formation en la matière seraient très utiles. En attendant, on peut trouver sur les sites web des manuels pour les analyses environnementales et sociales.
- En Algérie, le projet "Destinations" sera démultiplié sur les pôles Nord-Est, Nord-Ouest et Centre du littoral. En parallèle, on va s'atteler à organiser le suivi du projet par le biais des formations et des négociations avec les bailleurs de fonds.
- Au Maroc, le projet continuera tout d'abord à Souani, au travers des efforts visant à transformer le projet proposé pour ce site en un projet de tourisme durable. En plus de cela, il serait bien d'organiser une formation universitaire aux méthodes et outils apportés par le projet. On pourrait même penser à un master de formation pour la gestion du tourisme durable. Finalement, il faut faire appel aux institutions concernées pour que le projet soit démultiplié dans d'autres régions littorales, surtout sur la façade atlantique.
- En Tunisie, une première trace du projet "Destinations" seront les panneaux de signalétique qui seront laissés dans la zone du projet pour indiquer aux visiteurs les zones de haute valeur naturelle ou culturelle, avec toutes les explications nécessaires.
- Pour répondre à la recommandation de trouver des moyens pour refaire le projet dans les autres pays, un nouvel instrument de financement - ENPI (European Neighbourhood Policy Instrument) a été présenté. On peut aussi faire recours à cet instrument pour financer les actions préconisées par le projet "Destinations" dans les trois pays participants.

· *Session de clôture*

31. M. Mohamed Chaoui, représentant le SEEE/DE, s'est félicité de la qualité des présentations et des débats menés au cours de cette conférence qui vient clôturer un projet important pour le Maroc mais aussi pour les autres pays du pourtour méditerranéen. Il a remercié les consultants pour le travail qu'ils ont fait et tous les partenaires pour leur

collaboration et leur contribution à la réussite du projet. Enfin, il a souhaité bon retour aux participants qui se sont déplacés de loin pour assister à la conférence.

32. Mme Skaricic a pris la parole pour remercier les participants de leur contribution aux délibérations de la conférence. Elle a adressé des remerciements particuliers aux collègues du SEEE/DE pour leur effort dans l'organisation de la conférence ainsi qu'aux interprètes pour l'excellent travail qu'ils ont fait. Enfin, elle a remercié tous les collègues qui ont travaillé pendant trois ans sur le projet et a exprimé l'espoir que les pays, et surtout les régions qui ont bénéficié du projet, s'impliqueront à donner suite à ses recommandations et orientations stratégiques.

33. La conférence a été close le 25 novembre 2009, à 14h00.

ANNEXE I

Liste des participants

ALGERIE
ALGERIA

M. Fouad EL HADJ
Directeur Général
l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT)
Sidi Fredj
Tél: + 213 21 376275
Fax: + 213 21 376716
e-mail: f.elhadj@yahoo.fr

M. Mohand Améziane TALBI
Architecte
Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT)
Sidi Fredj
Tél: + 213 21 376275
Fax: + 213 21 376716
e-mail: muz213@yahoo.fr

M. Samir GRIMES
Consultant
Alger
Tél: + 213 775 157711
e-mail: samirgrimes@yahoo.fr

CROATIE
CROATIA

Ms. Blanka Belošević
Head
Department for International Cooperation
Ministry of Tourism
10000 Zagreb
Tel. + 385 1 6169 300(direct); 6169 111(operator)
Fax: +385 1 6169 379
e-mail:blanka.belosevic@mint.hr
www.mint.hr

CHYPRE
CYPRUS

Ms. Athena METAXA
Cyprus Tourism Organisation
Nicosia
Tel: + 357 22 691191
e-mail: AthinaMetaxa@visitcyprus.com

EGYPTE
EGYPT

Ms. Abeer ABDEL AZIZ YOUSSEF WALY
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan El-Zyrae Road
P.O. Box 11728
Maadi
Cairo
Tel: + 202 2 25256483
Fax: + 202 2 25256483
E-mail: abeer_c@hotmail.com

FRANCE
FRANCE

Mme Céline DAMERY
Chargée de mission
Délégation Europe & International
Conservatoire du Littoral
Bastide Beaumanoir - 3, rue Marcel Arnaud
13100 Aix-en-Provence
Tél: + 33 4 42916410
Fax: + 33 4 42916411
e-mail: C.DAMERY@conservatoire-du-littoral.fr

LIBAN
LEBANON

Ms. Minerva ANDREA
Service of Environmental Guidance
Ministry of Environment
Lazarieh Building, Block A4, Room 8-15
P.O.Box: 11 - 2727
Beirut
Tel: + 961 1 976 555 ext 433
Fax: + 961 1 976 530
E-mail: M.Andrea@moe.gov.lb
www.moe.gov.lb

MAROC
MOROCCO

M. Abdelhay ZEROUALI
Directeur de la Surveillance et de
la Prévention des Risques (DSPR)
Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de
l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement,
chargé de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Environnement (SEEE/DE)
Rabat
Tél: + 212 66 1768850
Fax: + 212 537 576645

M. Larbi SBAI
Conseiller
Ministère de la Pêche
Rabat
Tél: + 212 661895656
e-mail: sbai@mpm.gov.ma

M. Mohamed CHAOUI
Chef de Service
SEEE/DE
9, avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat
Tél: + 212 537 750656
e-mail: mohamedchaoui2@yahoo.fr

Mme Khadija GARDI
SEEE/DE
9, avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat
Tél: + 212 537 570758
e-mail: gardikhadija@yahoo.fr

Mme Aïcha SIAD
Cellule financière
SEEE/DE
9, avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat
Tél: + 212 661190269
e-mail: aichasiadote@yahoo.fr

M. Mohamed MENIOUI
Consultant
Institut Scientifique
Rabat
Tél: + 212 66 2383852
e-mail: mohamed.menioui@gmail.com

M. Mustapha AHAMOUTH
Vice-Président de la Commune Rurale
AMTA Jebha
Chefchaouen
Tél: + 212 66 2579316

M. Mohamed AL JATTARI
Comité de Suivi du Projet Souani
Al Hoceima
Tél: + 212 6 61463499
e-mail: aljattari@gmail.com

M. Said BEN ABDERRAZIK
Administrateur
Province de Chefchaouen
Chefchaouen
Tél: + 212 64 572464

M. Hoceim BAZAIRI
Consultant
PAC Maroc
Rabat
Tél: + 212 661583765
e-mail: hoceimbazairi@yahoo.fr

M. Nawal BENJOUSEF
Architecte - Responsable de Département
CGI - CDG
Rabat
Tél: + 212 537 239412
e-mail: nbenyoussef@cgi.ma

M. Abderrachid BUDASIT
Chargé de Service Environnement
Province Al Hoceima
Al Hoceima
Tél: + 212 6 61353183
e-mail: Rac_Provi@hotmail.com / Rac Provi@gmail.com

M. Abdelmajid EL BAKKOURI
Technicien
Commune Urbaine Imzouren
Al Hoceima
Tél: + 212 668160888

M. Abdellah BOUDRA
Commune Urbaine
Al Hoceima
Tél: + 212 664906682

Mme Zainab EL GUERRAB
Analyste
Département du Tourisme
Rabat
Tél: +212 668543852
e-mail: zelguerrab@tourisme.gov.ma

M. Jamal EL KHATTABI
Professeur
Comité de Suivi du Projet Souani
Al Hoceima
Tél: + 33 616 31278
e-mail: jamal.elkhattabi@polytech.lille.fr

M. M'hamed ELMERINI
CGI -DGD
Rabat
Tél: + 212 537 239412
e-mail: melrini@cgi.ma

M. Abdelmalek HIMDI
Directeur
Hôtel "Mohamed V"
Al Hoceima
Tél: + 212 678404989
e-mail: quemado@sogatour.ma

M. Abdel Ouahed KAIKAI
Association AGIR
Al Hoceima
Tél: + 212 662060562
e-mail: Kaikazir@yahoo.fr

M. Abdou KHOUAKHI
Consultant
PAC Maroc
Rabat
Tél: + 212 667974233
e-mail: Abdou2005@gmail.com

M. Anwar LIMOURI
Architecte
SMIT - Tourisme Maroc
Rabat
e-mail: alimouri@smit.gov.ma

M. Mohammed MESSBAHI
Premier Vice-Président
Commune Rurale de Bni Gmil
Tél: + 212 611944499

M. Samir MESSAOUDI
Vice-Président de la Commune Urbaine d'Ajdir
Al Hoceima
Tél: + 212 6 73178670
e-mail: messaoudi33@hotmail.com

M. Houssine NIBANI
Président AGIR - Association de Gestion Intégrée des
Ressources
Al Hoceima
Tél: + 212 662024503
Fax: + 212 539 840009
e-mail: AGIRNIBANI@gmail.com
www.agir.CFsites.org

M. Abdelaziz SAMIM
Directeur
FNIH
Rabat
Tél: + 212 522267313
e-mail: fnih@menare.ma

M. Habib OUARNANI
Comité de Suivi du Projet Souani
Al Hoceima
Tél: + 212 6 78375621
e-mail: habib_oarnani@live.fr

Mme Maria SNOUSSI
Chef de projet
PAC Maroc
Rabat
Tél: + 212 661401532
e-mail: ma_snoussi@yahoo.fr

M. Khalid ZOUHARI
Interlocuteur territorial
APDN
Tél: + 212 677774378
e-mail: k.zouhari@apdn.ma

SLOVENIE
SLOVENIA

Mr. Igor JURINCIC
University of Primorska
Faculty of Tourism Studies
Turistica Portorož
Obala 11a
SI-6320 Portorož
Tel: + 386 31 569078
Fax: +386 56 177020
e-mail: igor.jurincic@turistica.si

SYRIE
SYRIA

Ms. Abear ALNASS
Head of Regional Planning Department
Ministry of Tourism, Planning Tourism Directorate
Damascus
Tel: +963 933 409322
Fax: +963 11 2223680
e-mail: abear.alnass@gmail.com

Ms. Lina AL MAALOUF
Ministry of Tourism, Planning Tourism Directorate
Damascus
Tel: + 963 932 302228
Fax: + 983 11 2223680
e-mail: Lina-Malouf@hotmail.com

TUNISIE
TUNISIA

Mme Leila BENABDELAHIM
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (APAL)
2, rue Mohamed Rachid Ridha - Belvédère
B.P. 280
2045 Tunis
Tél: + 216 71 840177
Fax: + 216 71 848660
e-mail: i.benabdeladhim@apal.nat.tn

M. Nabil EL MOKHTAR
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (APAL)
2, rue Mohamed Rachid Ridha - Belvédère
B.P. 280
2045 Tunis
Tél: + 216 71 840177
Fax: + 216 71 848660
e-mail: n.elmokhtar@apal.nat.tn

M. Sami BEN HAJ
Ecologue-Conseil
Cabinet THETIS
1, rue d'Istamboul
7000 Bizerte
Tel / Fax : + 216 72 42 56 27
Mob : + 216 23 41 96 07
e-mail : samibenhaj@yahoo.com
e-mail 2 : benhaj.sami@planet.tn

M. Noamen DJEBNOUN
Directeur commercial
Hôtel "Africa Jade Thalasso"
Avenue Habib Bourguiba
8070 Korba
Tél: + 216 72 385353 / 387422
e-mail: africajade@africajade.com.tn

TURQUIE
TURKEY

Ms. Bahar SEL FEHIM
Ministry of Environment and Forestry
Sogutozu cad. No. 14/E
06560 Ankara
Turkey
Tel: 00 90 312 2076181
Fax: 00 90 312 2076151
e-mail: baharfehim@yahoo.com

Mr. Medet ÇINAR
Deputy General Director
Ministry of Environment and Forestry
Sogutozu cad. No. 14/E
06560 Ankara
Tel: 00 90 312 2076198
Fax: 00 90 312 2076151
e-mail: mcinar@cevreorman.gov.tr

BEI
EIB

Mr. Campbell THOMSON
Conseiller / Adviser
European Investment Bank
Tel: +352 4379 88544
Fax: +352 4379 68827
Mob: +352 621 459027
e-mail: Thomson@eib.org; c.thomson@eib.org

CAR/PB
BP/RAC

Mme Elisabeth COUDERT
Chargée de mission Tourisme
PLAN BLEU - Centre d'Activités Régionales
15 rue Beethoven
Sophia-Antipolis - F-06560 Valbonne
France
Tél : + 33 4 92387134
Fax : + 33 4 92387131
e-mail: ecoudert@planbleu.org
www.planbleu.org

PNUE - DTIE
UNEP - DTIE

Ms. Andrea BACHER
Sustainable Consumption and Production Branch
Division of Technology, Industry and Economics
United Nations Environment Programme
15, rue de Milan
F-75441 Paris CEDEX 09
France
Tél: + 33 1 44371450
Fax: + 33 1 44371474
www.unep.fr

WWF

Ms. Vanessa PEREZ - CIREIRA
Global Strategy Co-ordinator
WWF - De
Barcelona
Spain
Tel: + 34 634850443
e-mail: v.perezcirera@gmail.com

CAR/PAP
PAP/CAR

Mr. Marko PREM
Director a.i.
Priority Actions Plan / Regional Activity Centre (PAP/RAC)
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
Croatia
Tel: + 385 21 340471
Fax: + 385 21 340490
e-mail: marko.prem@ppa.htnet.hr
www.pap-thecoastcentre.org

Ms. Zeljka SKARICIC
Senior Programme Officer
Priority Actions Plan / Regional Activity Centre (PAP/RAC)
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
Croatia
Tel: + 385 21 340476
Fax: + 385 21 340490
e-mail: zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr
www.pap-thecoastcentre.org

Mr. Alessio SATTA
General Director
Sardinian Coastal Conservatory
Via Mameli 96
Cagliari
Sardinia
Italy
Tel: 00 39 070 6065558
Mob:
Fax: 00 39 070 4509707
e-mail: alesatta@regione.sardegna.it

ANNEXE II

Programme

23 novembre 2009	Arrivée des participants.	
24 novembre 2009	Jour 1 : Projet "Destinations"	
Date & heure	Contenu	Intervenants
09.00 - 09.30	Accueil et enregistrement des participants.	
09.30 - 09.45	Allocutions de bienvenue (SEEE/DE/DSPR et CAR/PAP).	Abdelhay ZEROUALI Marko PREM
09.45 - 10.00	Présentation du Protocole méditerranéen sur la GIZC.	Marko PREM
10.00 - 10.30	Introduction sur le tourisme côtier en Méditerranée. <i>Qu'est-ce qui caractérise le tourisme méditerranéen en termes de motivations et d'attentes des visiteurs ? Quelles ont été les tendances en matière d'arrivées touristiques et quelles sont les prévisions ?</i>	Alessio SATTA
10.30 - 11.00	Présentation du projet "Destinations". <i>Contexte du projet, ses objectifs, sa structure et ses partenaires. Approche méthodologique de la planification stratégique pour un développement durable appliquée dans le cadre du projet : Manuel PNUE - DTIE pour un tourisme côtier durable.</i>	Zeljka SKARICIC
11.00 - 11.30	Pause café.	
11.30 - 12.00	Présentation des résultats du projet "Destinations" - Algérie. <i>Déroulement du projet. Eléments d'une stratégie de développement durable du tourisme dans la zone du projet (Mont Chenoua - Cap Djinet).</i>	Samir GRIMES
12.00 - 12.15	Questions et discussion.	
12.15 - 12.45	Présentation des résultats du projet "Destinations" - Maroc. <i>Déroulement du projet. Eléments d'une stratégie de développement durable du tourisme dans la zone du projet (Al Hoceima).</i>	Mohamed MENIOUI
12.45 - 13.00	Questions et discussion.	

13.00 – 14.30	Déjeuner.	
14.30 – 15.00	Présentation des résultats du projet "Destinations" - Tunisie. <i>Déroulement du projet. Eléments d'une stratégie de développement durable du tourisme dans la zone du projet (Cap Bon).</i>	Sami BEN HAJ
15.00 - 15.30	Questions et discussion.	
15.30 - 16.00	Pause café.	
16.00 - 16.30	Présentation des Directives WWF pour des investissements durables. <i>Importance d'adopter des principes du tourisme durable dans les investissements. Identification de certains éléments clés et les étapes de mise en œuvre.</i>	Vanessa PEREZ - CIRERA
16.30 - 17.00	Discussion.	
17.00 - 17.30	Promotion de l'écolabel européen dans le projet "Destinations". <i>Brève présentation des structures pilotes choisies pour la préparation du dossier pour l'écolabel. Politique environnementale adoptée.</i>	Gestionnaires des hôtels

25 novembre 2009	Jour 2 : Le chemin à venir	
09.30 - 10.30	Présentation des autres initiatives en matière de tourisme durable en zone côtière. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'Aménagement Côtier (PAC) du Rif central du Maroc ▪ Groupe de travail sur le tourisme durable, réseau SIFT, passeport vert et autres initiatives du PNUE-DTIE. ▪ Initiatives du Plan Bleu (groupe de travail sur le tourisme durable de la CMDD, indicateurs de tourisme durable, etc.). ▪ Guides de bonnes pratiques pour l'industrie touristique du CAR/PP. 	Maria SNOUSSI Andrea BACHER Elisabeth COUDERT Minerva ANDREA
10.30 - 11.00	Pause café.	
11.00 - 13.00	Débat général : Comment pérenniser les résultats du projet et le démultiplier dans d'autres zones côtières ? <i>Recommandations à l'intention des pays participants au projet. Suggestions et recommandations pour l'ensemble de la Méditerranée.</i>	
13.00 - 14.00	Considérations finales et clôture.	Mohamed CHAOUI Zeljka SKARICIC
14.00	Déjeuner.	

ANNEXE III

Discours de M. Abdelhay Zérouali, Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques, SEEE/DE

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre part avec vous aujourd'hui à la Conférence internationale du projet "Destinations" relatif au développement de stratégies pour un tourisme durable dans les pays méditerranéens et qui vient couronner les efforts déployés durant trente quatre mois de déroulement de ses activités.

Tout d'abord, en mon nom et au nom de Monsieur le Secrétaire d'Etat et du Secrétaire Général, je souhaite la bienvenue et un agréable séjour à nos invités venus d'autres pays de la Méditerranée pour partager avec nous les résultats et les leçons tirés du projet "Destinations".

Je tiens à cette occasion, à remercier tous nos partenaires de l'UE, du PAM et du WWF qui ont appuyé la réalisation de ce projet et plus particulièrement le CAR/PAP qui a coordonné sa mise en œuvre au sein des trois pays : l'Algérie le Maroc, et la Tunisie, et notamment Mme Zeljka Skaricic qui a accompagné de près toutes les activités, de même que les consultants en tourisme durable et en particulier M. Satta.

Je tiens également à remercier et à féliciter les acteurs nationaux et surtout locaux, qui à force de rencontres autour de ce projet, ont formé un groupe homogène représentant les secteurs public, privé et associatif qui s'est progressivement approprié les principes du tourisme durable.

Et je n'oublierais surtout pas de féliciter les consultants nationaux M. Menioui et M. Zine dont la volonté de parfaire ce travail a surpassé les engagements contractuels.

Mesdames et Messieurs,

Personne n'ignore l'importance que revêt le tourisme dans le développement de l'activité économique des pays méditerranéens. Pour cette raison, nous sommes tous interpellés à doubler d'efforts pour que les aménagements touristiques contribuent au développement socio-économique de notre région sans pour autant porter préjudice à nos ressources naturelles, ni à notre identité socio-culturelle et plus particulièrement dans les zones côtières très prisées par l'activité touristique mais aussi très vulnérables de par leur constitution naturelle.

Nous sommes, certes, conscients que notre patrimoine naturel et notamment la mer Méditerranée continue de subir les impacts négatifs mal évalués lors de la planification de nos actions mais nous restons convaincus que la connaissance des outils disponibles en matière de gestion environnementale dans le secteur touristique contribuera à réduire ces impacts.

L'introduction de ces outils a été parmi les principaux objectifs du projet "Destinations" dont une partie importante a été consacrée au renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et du tourisme en mettant l'accent sur les acteurs locaux.

Ainsi, des ateliers de travail, de formation et de concertation ont été régulièrement organisés autour de différents aspects dont je cite l'évaluation de la capacité d'accueil touristique, les outils de gestions environnementales des structures hôtelières, des exemples de labels touristiques, les indicateurs, les scénarios et les orientations stratégiques pour le tourisme durable.

De même et toujours dans le cadre de ce projet, des directives pour des investissements touristiques durables et un kit de sensibilisation ont été élaborés.

Mesdames et Messieurs,

La Conférence qui nous réunit aujourd'hui et demain permettra aux participants de partager les enseignements tirés du projet « Destinations » à travers :

- la présentation des activités et des résultats de :
 - la composante marocaine dans la zone d'Al Hoceima
 - la composante algérienne dans la zone du Mont Chenoua - Cap Djinet
 - la composante tunisienne dans la zone du Cap Bon
- la présentation de différentes initiatives en faveur du tourisme durable dans les zones côtières
- la formulation de suggestions et de recommandations pour promouvoir le tourisme durable dans les zones côtières méditerranéennes en se basant sur les résultats du projet "Destinations".

Mesdames et Messieurs,

Sans prétendre cerner tous les acquis du projet " Destinations", permettez-moi d'en citer les suivants :

- Permettre aux autorités et aux acteurs concernés de connaître les atouts et les limites des potentialités touristiques de leur région
- Réunir et mobiliser l'ensemble des acteurs potentiellement concernés par le tourisme et plus particulièrement un tourisme qui respecterait l'identité et les ressources naturelles de la région
- La proposition d'un nouveau système de labellisation qui permettrait aux structures hôtelières de satisfaire une clientèle plus exigeante en matière d'environnement et de ce fait, contribuer à une gestion plus rationnelle des ressources nationales. En fait, l'investisseur dans le secteur touristique au Maroc commence à s'habituer au concept de labellisation devenue commune dans le répertoire de l'industrie touristique, en particulier dans les zones côtières. Le Pavillon Bleu ou la Clé Verte sont certaines de ces initiatives de labellisation de l'offre touristique initiées par la Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement
- Le renforcement des capacités grâce à la mise en œuvre de projets dans le cadre des accords régionaux et internationaux de coopération à l'image des projets "Destinations" et PAC (projet d'aménagement côtier du Rif Central (qui englobe en plus d'Al Hoceima, la province de Chefchaouen)
- Le contexte politique marocain actuel est plus favorable à la mise en oeuvre d'un tourisme respectant l'environnement. En effet, la stratégie de développement humain donne une importance capitale à l'environnement et, de nos jours, une charte de l'environnement renforcera la volonté politique pour que tout programme de développement tienne compte de la composante environnementale. D'autre part, le Royaume ambitionne, à travers sa "Vision 2010" et certainement la "Vision 2020" faire du tourisme un levier du développement du pays.

L'engagement du Maroc pour le développement durable des zones côtières en Méditerranée a été une fois encore souligné lors de la 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention de Barcelone que le Royaume a abrité au début de ce mois à Marrakech et qui avait pour axe principal l'adaptation aux changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,

Ce ne sont là que certains points forts du projet "Destinations" et en particulier pour le Maroc car à notre avis, l'un des points faibles du projet est l'insuffisance de rencontres et de contacts directs entre les groupes de suivi du projet dans les trois pays concernés.

Toutefois, je souhaite que la Conférence d'aujourd'hui qui marque certes, l'achèvement des activités du projet « Destinations » sera le début d'une autre phase de mise en oeuvre des actions stratégiques et de la politique environnementales dans les zones du projet avec l'appui de tous les partenaires qui ont permis de réaliser ce projet.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie de votre attention.

ANNEXE IV

Politiques environnementales signées par les gestionnaires des structures pilotes



Le Centre Touristique "Corne d'Or" Politique environnementale

Le Centre Touristique de la "Corne d'Or", organisation consacrée à l'hôtellerie de luxe, consciente du besoin que ses activités, produits et services se réalisent en respectant de manière adéquate l'environnement, a décidé de mettre en place un système de gestion d'environnement basé sur le Règlement européen 761/2001 Ecolabel, 2003/287/CE, tendant au respect des principes d'environnement suivants:

- *Maintenir une conduite d'adéquation permanente au respect de la législation et des normes d'environnement en vigueur en Algérie;*
- *Mettre en place un programme d'amélioration continue afin d'évaluer et de limiter les impacts environnementaux et sociaux de nos activités;*
- *Évaluer, contrôler et limiter autant que possible les consommations d'électricité au travers de l'adoption de:*
 1. *Clés magnétiques pour activer et désactiver l'alimentation électrique dans les chambres;*
 2. *Achat systématique des produits à haute efficacité énergétique;*
 3. *Système de climatisation qui s'arrête de manière automatique lorsque le client ouvre la fenêtre ou quitte la chambre;*
 4. *Ampoules à efficacité énergétique élevée dans les chambres;*
 5. *Éclairage extérieur réalisé avec des lampes à faible consommation;*
- *Évaluer, contrôler et limiter autant que possible les consommations d'eau au travers de l'adoption de:*
 1. *Robinets mélangeurs dans les salles de bain des chambres pour une régulation précise et rapide de la température et du débit;*
 2. *Changement de draps et des serviettes avec une fréquence mineure selon la demande des clients;*
 3. *Arrosage des jardins dans les heures les moins ensoleillées pour réduire l'évaporation de l'eau;*
- *Évaluer, contrôler et limiter autant que possible la production de déchets au travers de l'adoption de:*
 1. *Produits rechargeables (shampooing etc.) dans les salles de bain des chambres ;*
 2. *Tri sélectif des déchets recyclables et des déchets dangereux (pile, néon, etc.)*
- *Valoriser et développer les produits Algériens dans le Centre Touristique, en organisant un petit marché où sont proposés les produits locaux;*
- *Acheter en gros pour limiter les emballages et le transport;*
- *S'assurer que le personnel soit correctement informé et formé aux éco-gestes;*
- *Informier les clients sur les actions menées en faveur de l'environnement dans notre Centre Touristique et sur les moyens de contribuer aux économies d'énergie.*

La responsabilité de la réussite de cette politique environnementale est partagée. Ses principes sont révisés périodiquement et ils sont communiqués à tous les employés et clients, et restent à disposition des collaborateurs et parties intéressées.

Le directeur





Hôtel "Mohammed V" Politique environnementale

L'hôtel "Mohammed V", organisation consacrée à l'hôtellerie de luxe, consciente du besoin que ses activités, produits et services se réalisent en respectant de manière adéquate l'environnement, et surtout dans le cadre de l'activité de requalification de l'hôtel, a décidé de mettre en place un système de gestion d'environnement basé sur le Règlement européen 761/2001 Ecolabel, 2003/287/CE, tendant au respect des principes suivants:

- Maintenir une conduite d'adéquation permanente au respect de la législation et des normes d'environnement en vigueur au Maroc;
- Mettre en place un programme d'amélioration continue afin d'évaluer et de limiter les impacts environnementaux et sociaux de nos activités;
- Evaluer, contrôler et limiter autant que possible les consommations d'eau (20%) et d'électricité (20%);
- Privilégier les produits écologiques labellisés et les produits respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie: conception, production, distribution, utilisation et valorisation en fin de vie du produit usagé;
- Acheter systématiquement des produits à haute efficacité énergétique;
- Valoriser et développer les produits alimentaires qui garantissent une qualité environnementale et/ou certifiant une juste rétribution des exploitants agricoles;
- Acheter en gros pour limiter les emballages et le transport;
- Réduire les gaspillages et les quantités de déchets;
- Recycler au maximum les déchets;
- S'assurer que le personnel soit correctement informé et formé aux éco-gestes;
- Informer les clients sur les actions menées en faveur de l'environnement dans notre hôtel et sur les moyens de contribuer aux économies d'énergie;
- Collaborer et dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes pour améliorer et garantir la durabilité de la démarche.

La responsabilité pour la réussite de cette politique environnementale est partagée. Ses principes sont révisés périodiquement et une attention spéciale est prêtée aux personnes. Cela signifie que les principes sont communiqués à tous les employés et clients, et restent à la disposition des collaborateurs et parties intéressées.

Le directeur



Hôtel "Africa Jade Thalasso" Politique environnementale

L'hôtel "Africa Jade Thalasso", organisation consacrée à l'hôtellerie de luxe, consciente du besoin que ses activités, produits et services se réalisent en respectant de manière adéquate l'environnement, a décidé de mettre en place un système de gestion d'environnement basé sur le Règlement européen 761/2001 Ecolabel, 2003/287/CE, tendant au respect des principes d'environnement suivants:

- Maintenir une conduite d'adéquation permanente au respect de la législation et des normes d'environnement en vigueur en Tunisie;
- Mettre en place un programme d'amélioration continu afin d'évaluer et de limiter les impacts environnementaux et sociaux de nos activités;
- Evaluer, contrôler et limiter autant que possible les consommations d'électricité au travers de l'adoption de:
 1. Clés magnétiques pour activer et désactiver l'alimentation électrique dans les chambres;
 2. Achat systématique des produits à haute efficacité énergétique;
 3. Système de climatisation qui s'arrête de manière automatique lorsque le client ouvre la fenêtre ou quitte la chambre;
 4. Ampoules à efficacité énergétique élevée dans les chambres;
 5. Eclairage extérieur réalisé avec des lampes à faible consommation;
- Evaluer, contrôler et limiter autant que possible les consommations d'eau au travers de l'adoption de:
 1. Robinets mélangeurs dans les salles de bain des chambres pour une régulation précise et rapide de la température et du débit;
 2. Changement de draps et des serviettes avec une fréquence mineure selon la demande des clients;
 3. Arrosage des jardins dans les heures les moins assolées pour réduire l'évaporation de l'eau;
- Evaluer, contrôler et limiter autant que possible la production de déchets au travers de l'adoption de:
 1. Produits rechargeables (shampooing etc.) dans les salles de bain des chambres ;
 2. Tri sélectif des déchets recyclables et des déchets dangereux (pile, néon, etc.)
- Valoriser et développer les produits tunisiens dans l'hôtel, en organisant un petit marché où sont proposés les produits locaux;
- Acheter en gros pour limiter les emballages et le transport;
- S'assurer que le personnel soit correctement informé et formé aux éco-gestes;
- Informer les clients sur les actions menées en faveur de l'environnement dans notre hôtel et sur les moyens de contribuer aux économies d'énergie.

La responsabilité de la réussite de cette politique environnementale est partagée. Ses principes sont révisés périodiquement et ils sont communiqués à tous les employés et clients, et restent à disposition des collaborateurs et parties intéressées.

Le directeur